

me dans l'exemple suivant, extrait du corpus "Communistes et chrétiens":

- (6) "Avec la classe ouvrière, l'Union du Peuple de France, ce sont les employés, les paysans, les ingénieurs et les techniciens, les enseignants et les artistes, les couches moyennes, la plus grande partie de notre peuple que frappent de plein fouet les méfaits de la politique actuelle".

2.1. Effet contrastif

Afin de cerner la spécificité de ce fonctionnement, nous nous référerons aux concepts utilisés par QUINE notamment dans QUINE (1961).

On sait que, d'une manière générale, l'extensionnalité se définit par le critère de substituabilité: un énoncé déclaratif simple est extensionnel dans la mesure où il est susceptible de recevoir une "valeur de vérité" et où, lorsqu'on change l'argument, cette substitution implique suivant que les noms appartiennent ou non à la même classe une non modification ou au contraire une modification de la valeur de vérité. On dit dans ce cas que les noms sont en position référentielle (cf. "Failure of substitutivity reveals merely that the occurrence to be supplanted is not purely referential") ou encore, suivant la terminologie de FREGE, qu'ils réfèrent de manière directe (par opposition à "oblique" (voir la note de QUINE lui-même dans l'op.cit. p. 18: "Frege spoke of direct (gerade) and oblique (ungerade) occurrences, and used substitutivity of identity just as here").

En ce sens, un énoncé tel que (2) est de nature extensionnelle: le "c'est...que..." y a pour fonction d'inscrire un nom (ou, comme nous le verrons plus loin, un énoncé entier) dans une position référentielle: on peut faire opérer une substitution à la place ainsi désignée et la phrase prendra, pour le processus discursif considéré, une valeur différente. Ce sont d'ailleurs les autres discours qui se chargent de cette substitution, marquant ainsi qu'inscrire un terme en position référentielle c'est du même coup l'exposer au sein d'une conjoncture de rapports de forces, souligner un enjeu.⁽¹⁾

(1) On ne saurait mieux que sur un tel exemple, illustrer le caractère de support de rapports sociaux qu'ont les opérations discursives.

2.2. Effet constatatif

Nous prenons ici un terme utilisé par M.-J. BOREL (1975) lorsqu'elle tente de caractériser le statut d'un énoncé par rapport à un locuteur, ou plus précisément: aux différentes instances énonciatives qui entrent en jeu dans sa production. Corrélativement au statut de constat attribué à l'énoncé, le locuteur est qualifié de témoin (par opposition à agent).

Exemples:

(1) $\left\{ \begin{array}{l} S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ aimable} \\ S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ est grognon} \end{array} \right.$

(2) $\left\{ \begin{array}{l} S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ veut la paix} \\ S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ prépare la guerre.} \end{array} \right.$

dans (1), dit M.-J. BOREL, la contradiction porte sur S_2 en tant qu'il juge S_3 (S_1 est agent) alors que dans (2) elle porte sur S_3 en tant qu'il est agent de deux projets contradictoires que S_2 rapporte (S_2 est témoin).

Or, il nous semble bien distinguer là l'effet produit dans (3) : l'énonciateur rapporte un fait qui n'est pas en question, qui est bien connu. Cela nous laisse ouverte la question: d'où provient le savoir? de quel discours producteur de significations s'origine l'énoncé enchâssé?. Nous sommes bien là dans le domaine du préconstruit, au sens, notamment où C. FUCHS l'entend: (cité dans M.-J. BOREL (1975))

"le préconstruit est un énoncé assertant une propriété pour lequel on ne peut faire appel à l'interdiscours pour retrouver un S agent pris en charge par l'énoncé."

D'un autre point de vue, et afin d'opposer ce cas au précédent, nous disons que dans un énoncé de ce type, c'est l'interprétation intensionnelle qui est dominante: les noms qui entrent en position d'argument ("les mauvaises conditions de logement", etc.) ne sont pas en position "purement référentielle", dans la mesure où les changer n'aboutit pas à une distribution différente des valeurs de vérité, mais à la production d'un énoncé différent sans pour autant être contra-dictoire avec l'énoncé de départ.

2.3. Effet définitionnel

La définition est l'effet de discours qui simule particulièrement le discours scientifique: elle participe du mouvement par

lequel les objets dont on parle se voient imposer une désignation. En ce sens, son fonctionnement est intradiscursif: le lien de la référence des noms se trouve donné dans le discours lui-même, ou pour reprendre une formulation de P. HENRY cité dans M.-J. BOREL (1975), p. 43

"la référence du discours produit (les savoirs qu'il manipule en les symbolisant) est identique au "discours de référence" qu'article (par l'usage des noms) le texte où ce discours est matérialisé."

L'effet définitionnel lié à la thématization (ou nous pourrions dire: l'usage définitionnel de la thématization) se distingue donc de l'effet contrastif en ce que, notamment, le nom défini (le "définiens")

a) ne renvoie pas obligatoirement à un autre discours

b) se trouve en quelque sorte "mis à l'abri" des polémiques, dès que se trouve reconnu le caractère définitionnel (donc plus ou moins arbitraire) de l'énoncé.

Il se distingue de l'effet constatatif par le fait qu'il n'est pas un simple constat rapporté par un sujet S_1 mais au contraire le produit d'une activité de mise en rapport opérée par un tel "sujet énonciateur" pour que puisse être assurée la cohérence intradiscursive. Le mécanisme de la définition peut être rapproché de l'activité scientifique décrite en ces termes dans P. RAYMOND (1973), p. 277:

"le savant agit à l'image de tout individu qui parle, qui manie des signes: il ne compose pas le signe à l'objet qu'il désigne, il ne compare pas une notion à la réalité qu'elle doit penser, mais il impose au préalable des signes, des notions, aux objets qu'il appréhende, c'est grâce à l'imposition même qu'il peut les appréhender".

3. DESCRIPTION FORMELLE

Dans cet essai de mise en forme de notre conception du fonctionnement discursif, nous nous référons à FREGE pour plusieurs raisons:

1. par la notion de référence oblique, FREGE intervient directement dans le problème du préconstruit (par le biais des énoncés "en mention")

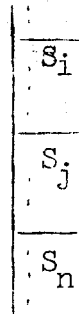
2. comme le souligne M.-J. BOREL (p. 22) "Chez Frege, le problème de l'énonciation apparaît dans l'écriture même; le signe \uparrow est un schéma

d'énonciation qui "inscrit" l'extériorité de l'énonçable, par rapport à l'assomption d'une occurrence hic et nunc" et, comparant FREGE à RUSSELL, elle ajoute: "Dans le second cas, il n'y a pas d'espace subjectif de l'énonciation; dans le premier, il s'agit d'un espace vide".

Or, comme il a été rappelé plus haut (première partie), il ne saurait y avoir de discours, donc d'énoncé, sans des positions de sujet (espace subjectif de l'énonciation) et sans une articulation de discours (interdiscours) dénivelés les uns par rapport aux autres, grâce à laquelle les noms entrent dans un processus de référence et des énoncés fonctionnent comme des préconstruits.

Donc tenter une telle entreprise, c'est ré-introduire dans l'apparente linéarité du texte, la complexité d'un espace subjectif stratifiée, où chaque instance, plutôt que le représentant d'un locuteur concret (l'"auteur" du texte, telle ou telle personne, telle ou telle institution, etc.) figure une place, une forme vide, qui n'est définie que par sa différence par rapport aux autres places. Nous introduisons ainsi plusieurs signes \vdash_{S_i} , chacun marquant, comme chez Frege, l'"extériorité de l'énonçable", mais par rapport à des "sujets" S_i distincts:

ex.



Dans une telle "chaîne", le niveau où l'on se situe est celui du sujet S_1 . Les niveaux antérieurs renvoient aux discours où se construit la référence des noms et des expressions pris en charge par S_1 . Ils peuvent consister dans: différentes instances co-présentes (processus discursifs contradictoires, voisins, etc.) ou des discours antérieurs (au sens d'une archéologie de ces discours).

La différenciation des niveaux énonciatifs s'opère au sein d'un texte notamment par le jeu des interprétations extensionnelle vs intensionnelle des énoncés.

Ainsi tel énoncé opaque pour un S_i (donc en interprétation intensionnelle) sera transparent (donc interprété en extension) pour $S_j \neq S_i$ (voir à ce sujet M.-J. BOREL, 1975).

Enfin, nous poserons que:

tout discours fonctionne sur la possibilité pour un sujet énonciateur S_1 de "globaliser", c'est-à-dire de réduire à une seule, fictive, l'ensemble des places, de sujet des niveaux antérieurs à celui de sa propre prise en charge énonciative. Cette "globalisation" est la première opération par laquelle s'effectue l'énonciation; préliminaire à l'assertion c'est elle qui inscrit bel et bien l'énonçable comme antérieur au sujet, en tant qu'il se rapporte à une autre instance que le sujet qui énonce et que se trouve ainsi scellé le sens de ce qui s'énonce.

L'effet de cette opération, est la constitution pour S_1 d'un sujet universel S_u , qui est le garant de l'objectivité de la référence ⁽¹⁾.

Il nous semble important, avant de passer à un mode possible de description formelle d'un fonctionnement de l'énoncé, de rappeler quelques principes que, selon nous, cette description doit intégrer.

1. Tout nom est désignatif non d'une "chose" (empirisme) mais d'un énoncé: il y a toujours déjà du discours.
2. (Conséquence de 1) L'idée d'un retour possible à l'origine des superpositions de discours et d'attribuer un commencement au processus d'engendrement d'un énoncé (sous l'espèce, par exemple de l'antériorité de "notions") repose, semble-t-il, sur un présupposé mythique.
3. L'antériorité d'un discours par rapport auquel le discours actuel puise ses références fonde le principe suivant lequel le discours s'organise par articulation d'éléments dénivelés, la formalisation ayant pour tâche de décrire cette articulation.
4. La manière dont un discours s'articule sur un autre est récurrente: l'énoncé pris en charge par S_1 par le jeu d'une opération qui porte sur les niveaux antérieurs est, à son tour, susceptible de fonctionner comme "énoncé produit à un niveau antérieur", pour un "nouveau" sujet S_1 . En ce sens le processus de production du discours est bien un

(1) Cette formulation ne serait pas complète si nous n'ajoutions, que le discours fonctionne également sur la capacité pour un sujet S_1 d'oublier ou de méconnaître le jeu de cette opération, ignorant au moment de l'énonciation, la stratification des instances énonciatives qui l'ont précédé, pour n'en retenir que cette illusion d'un sujet universel unique. C'est là sans doute ce que M. PECHÉUX (1975) appelle: oubli no 1.

processus de re-production. Ce processus est homologue à lui-même sur toute la chaîne des instances énonciatives: homologie ou répétabilité qui est bien la marque de ce qui possède une matérialité.

5. La re-production du discours intègre aussi le changement dans le discours, effet de la stratification du sujet universel et de l'interaction entre ses instances au sein d'une configuration de rapports de forces (idéologiques/scientifiques), mais effet aussi de changements réels produits dans le processus de référence par l'apparition de nouveaux éléments du savoir (ouverture de notre objet sur son antérieur: histoire des sciences, théorie des idéologies,...)

En résumé, comme on l'a compris, ce qu'il s'agit de formaliser ici, ce n'est pas la production d'un discours par un sujet énonciateur au sens où la grammaire générative, par exemple, entend l'engendrement d'une phrase du point de vue d'un "sujet de la langue", mais l'enchaînement d'un processus où chaque niveau tour à tour peut être pris comme point de vue d'un "sujet de l'énoncé", sans qu'aucune n'ait, de droit, de statut privilégié.

Cela doit nous mener semble-t-il vers un mode de représentation relativement original, où notamment, la notion d'"arbre" (dominante dans la description du fonctionnement linguistique: grammaire générative, sémantique générative, etc.) serait remplacée par une notion d'"échelle" voisine de la structure d'échelle (ou encore en langage "savant" de SEG. oïde) telle qu'elle est définie par BENZECRI (1965) et reprise dans LECOMTE (1974). Il s'agit, en bref, de représenter formellement une stratification d'expressions (signes à plusieurs insertions ou encore dans la terminologie de BENZECRI: "simplexes: segmentés" ou beaucoup plus banalement: "peignes") et les transformations qui font passer de l'une à l'autre par le jeu des changements de position des sujets énonciateurs, sous la forme de morphismes dont le rôle est d'imbriquer ou de juxtaposer. Nous ne nous étendrons pas ici, puisque ce n'est pas le lieu, sur les détails, relativement techniques, de cette formalisation.

Notons cependant que c'est la thématization en "c'est...que..." qui retient particulièrement notre attention dans la mesure où, résumant ce que nous en disions en 2) , nous pourrions énoncer:

la thématization en "c'est que..." (du moins dans ses usages contrastifs) est l'opération (ou l'ensemble d'opérations) discursive(s) qui découle principalement de la mise en rapport de plusieurs niveaux de référentialité (ou niveaux énonciatifs), liés chacun à une instance énonciative distincte. Elle désigne dans le discours sa propre dénivellation.

De ce point de vue, elle est nécessairement absente du discours logique, discours où s'efface la pluralité des niveaux, comme elle est absente de tout énoncé déclaratif simple (énoncé dénué de marques apparentes d'énonciation). Peut-être pourrions-nous d'ailleurs formuler l'hypothèse que tout énoncé, ne serait-ce que dans le processus de renvoi des noms à leur référent, est le produit d'une telle mise en rapports. Ce serait dire que l'énoncé déclaratif simple (du genre: "X est p") loin d'être l'énoncé d'origine à partir duquel ont lieu les modifications, est plutôt le produit de l'effacement de marques énonciatives telles que "c'est...que...", cet effacement étant, là encore, condition nécessaire de l'articulation de plusieurs énoncés en un texte.

Voici, brièvement exposée une description naïve que nous proposerions de certains énoncés.

Soit par exemple:

(2) "C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté" pris en charge dans un discours (concrètement ici: l'allocution de G. Marchais aux Chrétiens, de 1976) par un sujet S_1 . Il paraît naturel de poser:

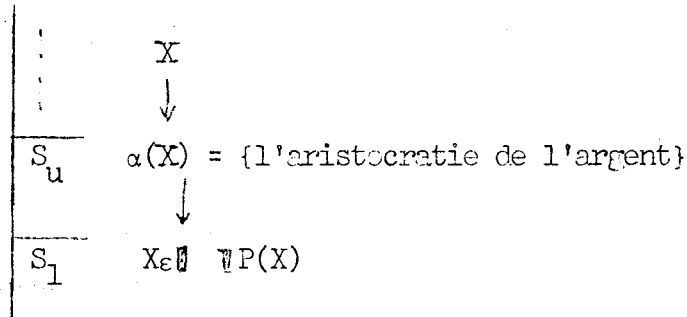
1) à partir d'une variable X (qui tient lieu ici de "tout ce qui s'est dit antérieurement" et repère un "univers" de discours") une opération que nous noterons α , afin de souligner la parenté avec ce que GRIZE (1976) appelle "opération d'ancrage", a pour effet de donner à X la valeur d'un nom, lequel provient toujours d'un énoncé déjà-là.

ex. : $\alpha(X) = \{\text{l'aristocratie de l'argent}\}$

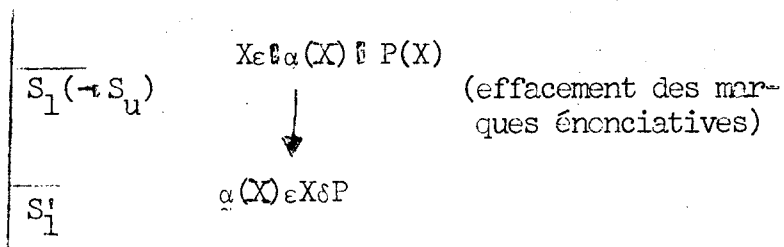
Cette opération étant effectuée, l'ensemble des niveaux où se conduit la référence (ici: ce que "l'aristocratie de l'argent" veut dire) visent à fonctionner comme un seul niveau d'assertion, que nous notons: $\vdash S_u$ (assertion par le "sujet universel").

2) De S_u à S_1 , il y a insertion du nom construit précédemment, ou exis-

tant au niveau du sujet universel (donc toujours: la nominalisation d'un énoncé) dans un moule exprimant la prise en charge par S_1



Remarque: pour un sujet S_1^i venant "après"⁽¹⁾ S_1 , on pourra avoir: "L'aristocratie de l'argent a peur de la liberté", énoncé déclaratif simple, où le processus de référence n'est plus à signifier



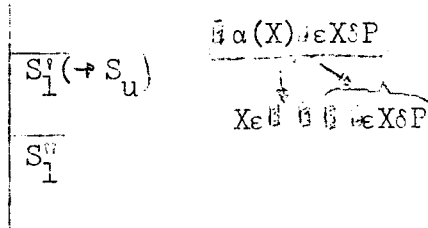
On pourrait avoir également une nominalisation du genre: "L'aristocratie de l'argent-ennemie des libertés", ouvrant ainsi la voie à un nouveau fonctionnement du même type où ce qui est produit par S_1^i (transformé alors à son tour en un S_u) sert de référent à ce qui est produit comme énoncé par un S_1^i , du genre: "C'est l'aristocratie de l'argent ennemie des libertés, que nous combattons", etc.

Ceci, entre autres, décrit naïvement l'usage contrastif de "c'est...que...". L'aspect particulièrement contrastif serait le résultat de la coprésence possible dans un même S_u de plusieurs univers de discours (division en S_u^i) conduisant à des ancrages ($\alpha(X), \alpha(Y), \alpha(Z), \dots$) antagoniques ou voisins. L'énoncé est alors repérable, non seulement sur l'axe vertical de la réticion préconstruit-discours, mais aussi sur un axe horizontal, où s'alignent plusieurs ancrages possibles, cha-

(1) Non forcément au sens d'une chronologie!

cun marquant un univers de discours différent.

A la suite de ce que nous avons noté S'_1 dans le schéma précédent, nous pourrions aussi avoir:



- soit: - duplication de l'énoncé attribué à S_u (préconstruit)
 - insertion de l'énoncé nominalisé dans un moule énonciatif
 comme pour le passage de S_u à S_1 .

Ceci décrirait alors l'usage constatatif de "c'est... que...".

Nous ne décrivons pas ici l'usage définitionnel, nous permettant seulement d'indiquer qu'il nous paraît, quant à lui, lié davantage au processus primaire suivant lequel le discours se développe linéairement, à savoir le processus d'identification d'un nom à un autre ou d'un nom à un préconstruit.

CONCLUSION

En proposant ces représentations formelles de processus, nous n'avons pas voulu obscurcir notre objet, ni le dissoudre dans une théorie logico-mathématique pré-existante. Nous avons seulement tenté de produire une connaissance sur ce qui permet à un ensemble de signes, une classe de phrases, un lot de formulations, de fonctionner comme discours, c'est-à-dire comme support d'effets de sens en quoi se traduisent dans le langage, des rapports complexes au sein d'une (ou plusieurs) formation(s) idéologique(s) ou contre de telles formations, c'est-à-dire toujours en dernière instance: des rapports sociaux. Si nous avons tenté cette entreprise c'est que la formalisation, nous paraît être, à nous aussi, "une étape nécessaire dans la production du savoir objectif". (M.J. BOREL (1975), p. 59).

BIBLIOGRAPHIE

- J.P. BENZECRI (1965) "Structures algébriques et constituantes non connexes dans les grammaires". Colloque de Toulouse, février 1965.
- M.-J. BOREL (1975) Schématisation discursive et énonciation. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, no 23.
- A. CULIOLI (197-98) Texte ronçoté du séminaire. Paris VII.
- G. FREGE (1892) "Sens et dénotation" in Ecrits logiques et philosophiques. Trad. C. Imbert. Paris, Seuil, L'ordre philosophique.
- C. FUCHS et J. ROUAULT (1973) "Vers le traitement formel des phénomènes de voix de thématization et d'aspect". Colloque de Cambridge,
- J.-B. GRIZE (1976) Matériaux pour une logique naturelle. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, no 29.
- M. GROSS (1977) "Une analyse non propositionnelle de l'effet contrastif. L'extraction dans "c'est...que" et la négation". Linguisticae Investigationes, I: 1, pp. 36-62.
- A. LECOMTE (1974) Essai de formalisation des opérations linguistiques de prédication. Thèse de 3ème cycle. Université scientifique et médicale de Grenoble
- M. PECHEUX (1975) Les vérités de La Palice. Paris, Maspéro, coll. Théorie.
- W.V.O. QUINE (1961) reprise dans LINSKY (1971). Reference and modality. Oxford, Readings in Philosophy.
- R. RAYMOND (1973) Le passage au matérialisme. Paris, Maspéro, coll. Théorie.
- J. ROUAULT (1971) Approche formelle de problèmes liés à la sémantique des langues naturelles. Thèse de doctorat d'Etat. Université Scientifique et Médicale de Grenoble.

REMARQUES POUR CONCLURE

Les deux textes qui précèdent sont deux moments d'une recherche sur le discours. Ils tentent de s'inscrire au confluent de plusieurs démarches suivies jusqu'à maintenant dans le domaine de l'approche théorique de l'objet-discours. Dans les travaux de PECHEUX (1969, 1975) et de FOUCAULT (1969), ils puisent un certain nombre de références concernant la réalité matérielle-historique de l'énoncé et sa constitution au travers de processus enchaînant des assertions multiples au sein de formations discursives. Dans ceux de GRIZE, et de manière générale, de toute l'équipe du Centre de Recherches sémiologiques de Neuchâtel ils trouvent à se nourrir d'une conception logico-discursive qui met en question l'héritage positif de FREGE et celui, ultérieur, des théoriciens de la 'logique naturelle'. Mettre en perspective ces deux moments, et avec eux, la diversité de ces approches (avec toutes les "dérives" éventuelles qui peuvent en résulter!) peut sembler une gageure. Ce serait, selon nous, oublier qu'"on peut trouver, dans l'élaboration de Frege, des indices d'une approche matérialiste de la production discursive" (M.-J. BOREL (1975)) et ce serait également méconnaître l'importance de l'entreprise formaliste, dont M.-J. BOREL (op.cit.) note qu'elle "impose un interlocuteur dans le dialogue heuristique à travers lequel cherche à se théoriser le problème de l'activité discursive". (p. 58)

De fait, il nous a semblé que les contenus de ces deux ~~textes étaient solidaires et que cette solidarité était une conséquence~~ même de la nature de notre objet, même s'ils provenaient de deux moments distincts, même si l'un était antérieur à l'autre, même si...leur volume différait (!) mais surtout: même s'ils pouvaient apparaître comme contradictoires. Il ne servirait à rien de vouloir dissimuler, en effet, cette contradiction, qui anime la totalité des thèses annoncées dans ces deux textes: contradiction que nous développons d'ailleurs à l'intérieur de l'un d'eux et que nous ne saurions réduire, sauf à nier ce qui nous semble être en l'occurrence son rôle moteur (intervenant ici dans la nécessité où nous serions, à la fin du second texte, de remanier entièrement le premier pour mettre, dans une perspective différente (ou justement : en perspective!) ce que nous y avons "mis à plat").

Cette contradiction, dont les deux termes sont grossièrement repérables comme: dimension du dispositif formel/dimension du processus historique (archive, discours, énoncé) et celle que l'on retrouve au sein de l'objet sous la forme de l'opposition de deux "axes": celui, horizontal, où se syntagmatise ou se linéarise le discours, avec les notions corrélatives d'argumentation, d'enchaînement (cohérence discursive) et de "fil du discours" et celui, vertical, où viennent à se constituer des rapports entre énoncés, tenus à des places énonciatives distinctes, en des temps énonciatifs différents, lieu donc des rapports inter-séquences par la prise en compte duquel P. HENRY (1975) par exemple, a rendu compte des "constructions relatives".

C'est en résumé, l'unité contradictoire de l'intradiscours et de l'interdiscours qu'il faut penser, et, qui plus est, sous la dominance, comme le montre J.J. COURTINE (1979) dans sa thèse à paraître, de l'interdiscours. Ce rapport entre les deux axes et ce lieu de dépendance nous semblent déjà indiqués lorsque M. PECHEUX (1975) introduit en ces termes la notion de "discours transverse" :

"L'articulation (l'effet d'incidente 'explicative') qui lui correspond (1) provient de la linéarisation (ou syntagmatisation) du discours transverse dans l'axe de ce que nous désignons par l'expression d'intradiscours, c'est-à-dire (c'est nous qui soulignons) le fonctionnement du discours par rapport à lui-même (ce que je dis maintenant, par rapport à ce que j'ai dit avant et à ce que je dirai après, donc l'ensemble des phénomènes de "co-référence" qui assurent ce qu'on peut appeler le "fil du discours", en tant que discours d'un sujet)" (p. 150).

Les deux textes présentés dans ce cahier nous semblent donc porter la marque ou l'indice de ces rapports, chacun à leur manière certes, mais de telle sorte qu'une des deux dimensions ne puisse être ignorée. A titre d'exemple, il semble possible de dégager certains résultats du premier texte qui nous paraissent essentiels: entre autres c'est de la superposition de plusieurs formulations d'énoncés postulées comme voisines et exprimant de simples variations dans les conditions de production (voir p. 70) que résulte la possibilité d'"observer" au sein d'une séquence discursive des phénomènes d'ordre intradiscursif comme l'enchaînement des déterminations dont un "objet" se trouve muni (voir p. 67).

(1) M. PECHEUX évoque ici le problème des relatives sous l'espèce de la distinction classique déterminative vs explicative.

C'est par là donc, qu'en un sens, nous croyons possible de compléter la démarche de GRIZE (1976) qui consiste à repérer des opérateurs d'objet incluant déterminations et spécification sur une classe-objet.

De même, c'est la prise en compte de plusieurs "séquences discursives" dont on postule qu'elles s'articulent dans la même formation discursive (ou, plus justement, dans le texte 1, qu'elles "réfèrent" au même texte-origine) qui permet de mettre en valeur la notion de classe prédicative.

Enfin, nous croyons avoir fourni des exemples (dans la deuxième partie du texte 1) de la manière dont nous sommes renseignés sur l'effet de cohérence propre au texte (ou à la séquence discursive) étudié(e) à travers les liens entre plusieurs classes-objets du discours formulés en termes météorologiques.

Ces précisions ne nous semblent cependant pas suffire à éviter la comparaison (et le rapprochement) avec des démarches déjà classiques telles que celles de HARRIS et de HIZ. En particulier, l'idée de "déterminer toutes les places acceptables au sein de l'énoncé des différentes classes qui le constituent" (p. 51) peut justement être rapprochée de la notion de "cogrammaticalité" développée par HIZ (1973). Ce rapprochement est inévitable pour qui travaille au plus près du fonctionnement strictement linguistique du discours (ou de manière peut-être plus juste: de la base matérielle linguistique du discours) et nous l'évitons encore moins lorsque nous posons des opérations formelles dont l'effet essentiel semble être de permuter des termes, d'en effacer ou d'en ajouter (cf. le système de transformations de HARRIS, par exemple dans LEEHMAN (1973)) et qui, de plus, apparaissent comme privilégiant des transformations propres à certaines langues (comme la voix, sous la forme actif vs passif)⁽¹⁾.

Il nous semble possible de répondre aujourd'hui que cette assimilation est rendue possible par le fait de travailler encore, dans le texte 1, à un niveau abstrait-formel non articulé aux conditions de formation effective des classes-objets, des classes prédicatives et des énoncés. L'absence de ce second point de vue provoque alors l'apparition d'un tenant-lieu sous l'aspect d'une batterie d'opérations logico-

(1) Nous nous référons ici aux critiques énoncées par J.-B. GRIZE et par A. BORILLO lors de la présentation de ce travail à Neuchâtel en septembre 1978 (rencontre "Langage et Société").

formelles qui suture la représentation, et reproduit en fait au niveau théorique, l'illusion d'un sujet du discours. On se souvient ici du reproche fait par P. LECOURT (1974) à l'épistémologie bachelardienne et qui pourrait, semble-t-il s'étendre à bien des constructions théoriques notamment à propos de "l'usage de la langue":

"[Bachelard] cherche à ce processus sans sujet [il s'agit ici du processus de production des connaissances scientifiques] ... un sujet. ...or il lui semble que l'activité des sciences physiques contemporaines le désigne clairement, à la seule condition d'avoir l'audace de l'identifier: ce 'quasi-sujet', ce sont les mathématiques". (p. 103).

C'est là, nous semble-t-il, que le texte 2 (ou plutôt ce qu'il peut contenir en germe!) doit aboutir à un remaniement, pour peu que nous renversions l'ordre des choses et qu'au lieu de commencer par postuler l'existence d'opérations discursives fonctionnant dans "le fil du discours" (le "sujet" n'ayant plus qu'à "épingler" une formulation parmi d'autres) nous posions au départ, sous un concept approprié le réseau des relations entre séquences avec le réseau corrélatif des places de sujets liées à l'apparition de ces séquences. Cette nouvelle perspective conduit alors, à nos yeux, à la remise en question d'un certain nombre d'"évidences" comme celle suivant laquelle l'énoncé dépourvu de marques d'énonciation devrait être primaire par rapport à tout énoncé qui en est pourvu (rien que cette question, on le conçoit, suffit à remettre en cause l'ébauche de système élaborée dans le texte 1).

A partir du moment, que l'on admet que tout discours se scutient des discours qui lui préexistent (que ce soit, pour employer ~~les termes utilisés par J.J. COURTINE, comme domaine de mémoire ou comme~~ domaine d'anticipation) et au travers desquels notamment se construit le nom et "prend racine" ce qu'on a appelé, après Paul Henry, le préconstruit, on ne conçoit plus un énoncé comme produit à partir d'un point d'origine (axiome, notion primitive, règle formelle, toutes notions qui renvoient à la représentation-système formel de la "production langagière") mais comme moment d'une inscription au sein d'un processus. Dès lors, il s'agit de penser les enchaînements entre ces moments dans un schéma d'ensemble qui ne privilégie pas à proprement parler telle ou telle forme d'énoncé (nous dirions aussi: telle ou telle formulation) mais rend compte du fait que telle ou telle forme n'est possible que par la condition qu'il lui préexiste une autre forme, qu'elle reprend en quelque

sorte comme assertion déjà admise ou comme énoncé d'un savoir en voie de nominalisation ou d'inscription comme préconstruit. C'est là une manière d'aborder les phénomènes de déniellation dans le discours que repèrent P. HENRY (1975) et M.-J. BOREL (1975).

Dans le texte 2 nous tentons d'isoler un aspect du mécanisme par lequel s'enchâssent et s'articulent des énoncés ou des formulations d'énoncé: nous prenons le prétexte d'une étude sur la thématization en c'est...que. Notre but est alors, non pas comme on l'a déjà compris, de "décrire" cette "opération" dans son fonctionnement syntaxique (comme ont pu le faire les générativistes sous l'appellation de "phrases clivées", ou bien M. GROSS) mais de montrer qu'on ne peut rendre compte de plusieurs fonctionnements possibles de cette "opération" sans considérer ce que nous caractériserions comme spécificité du discursif. En ce sens, notre conclusion pourrait être celle-là même que Paul HENRY (1975) donne à son article: "On serait donc amené à poser que du point de vue de la langue il n'y a qu'une seule structure, et que ce n'est que du point de vue discursif qu'il y a une différenciation". (p. 198)

Auparavant, dans ce même article, P. HENRY a décrit les fonctionnements des relatives et abouti au résumé suivant:

"Ce qui sépare le fonctionnement déterminatif du fonctionnement appositif, c'est que l'autre modalité de la mise en rapport de deux séquences, le rapport inter-séquences, est effacé par le rapport intra-séquence. Au contraire, avec le fonctionnement appositif, le rapport inter-séquence n'est pas effacé. De manière condensée, nous dirons que le fonctionnement déterminatif de la relative présente un rapport inter-séquence comme s'il s'agissait d'un rapport intra-séquence."

Sans doute pourrions-nous poursuivre le parallèle avec sa démarche, en indiquant que nous tentons de dégager la thèse suivante: ce qui sépare les fonctionnements contrastif, constatatif et définitionnel de la thématization en "c'est...que...", c'est que dans le premier: le rapport inter-séquence se trouve désigné comme tel au travers de la position référentielle où s'inscrit le nom (ou la formulation fonctionnant comme nom), dans le second, il se trouve effacé par le rapport intra-séquence (et en ce sens, il s'agirait bien aussi d'un fonctionnement déterminatif) pour l'être encore bien davantage dans le troisième, mais là peut-être sous l'aspect d'une véritable forclusion, donnant au discours l'apparence de se soutenir de lui-même et l'illusion d'une cohérence "scientifique".

Cette rencontre n'est pas due au hasard: P. HENRY à la suite du passage cité plus haut, note "Il en est de même de tous les rapports de détermination dans lesquels les marques de l'assertion peuvent être effacées" ouvrant ainsi la voie à une "théorie de la détermination" (incluant à notre avis le problème des articles et autres déterminants) qui romprait avec la conception linéaire et "opérative" de la question ou du moins, en fournirait un complément explicatif indispensable (car, on le sait depuis longtemps, il ne sert à rien de "formaliser" les déterminants ("le", "un", "tout", "chaque"...)) en termes de quantificateurs ni même d'opérateurs logiques, si on ne dispose pas d'une approche théorique permettant d'expliquer pourquoi cette (pseudo) formalisation colle assez bien avec le phénomène, c'est-à-dire pourquoi et comment les déterminants du discours fonctionnent plus ou moins comme des quantificateurs logiques, la raison nous semble devoir être cherchée du côté de leur fonctionnement discursif).

Mais ... et le sujet ? nous dira-t-on.

On conçoit bien ici que ce que nous venons de développer serait contradictoire avec l'affirmation de l'existence d'un sujet du discours: que ce sujet soit perçu comme "sujet général"; sorte de centre de fonctionnement théorique, ou comme "sujet individuel" présent dans le discours comme énonciateur-origine de ses propres paroles. Nous ne saurions mieux faire ici que renvoyer le lecteur à la démonstration du caractère paradoxal de cette notion, faite par PECHEUX (1975), qui "s'élevait dans les airs en se tirant lui-même par les cheveux".

De fait, il ne serait pas assez de dire que les mécanismes discursifs que nous évoquons travaillent "à l'insu des sujets": ils fonctionnent de manière à produire des places de sujet et avec ces places, l'effet particulier (dont la théorie du discours a pour objet de rendre compte) suivant lequel un individu (mais qui est toujours-déjà interpellé en sujet) se reconnaît à cette place et à partir de là s'identifie à une origine de son discours.

En ce sens, le discours est toujours coextensif à l'effet-sujet qui s'y produit: on ne saurait le réduire à une simple dimension textuelle (voir les différentes études sur la "cohérence textuelle" à partir des "grammaires de texte") sans, du même coup, aboutir à poser agents du processus discursif et référent, "sujet du discours" (ou: forme-